



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2022

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, BIRGY LOZANO Odile, DIEMER Annie, OUVRARD Sophie, RITTER Annie, SCHMIDT Aurélie, TERNOY Doris
MM. les Conseillers BRUN Etienne, KRATZ Lucien, MEPIEL Emmanuel, NIEDERST Jean-Louis, ZEISSLOFF Patrick

Absents excusés : M. MULLER Olivier
M. Daniel SEIFERT a donné procuration à M NIEDERST Jean-Louis
M. Jean MEYER a donné procuration à Mme Sophie OUVRARD

Secrétaire de séance : Madame KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

Vu l'ordre du jour annoncé dans la convocation du 6 octobre 2022 :

1. Prise de position concernant l'extinction de l'éclairage public
2. Communication à ce sujet

Divers et comptes rendus

1. Prise de position concernant l'extinction de l'éclairage public (délibération n° 51/2022)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les présentations faites par Madame le Maire et les discussions,

Pour le principe de l'extinction de l'éclairage public sur un créneau durant la nuit	Contre le principe de l'extinction de l'éclairage public sur un créneau durant la nuit	Abstention
13	0	1

Le Conseil Municipal acte l'accord sur le principe de l'extinction de l'éclairage public sur un créneau sur une partie de la nuit.

Le Conseil Municipal après discussion, propose les créneaux suivants et souhaite procéder au vote sur ces créneaux :

23h00-5h00	23h30-5h00	0h00-5h00
8	2	4

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité :

- D'éteindre l'éclairage public dans tout le village sur un créneau allant de 23h00 à 5h00 dès que les travaux auront été réalisés
- D'autoriser Madame le Maire à signer les devis pour effectuer les travaux pour l'instauration de cette extinction

2. Communication à ce sujet

Le Conseil Municipal valide le courrier ci-joint et laisse Madame le Maire effectuer les dernières corrections.

La distribution du courrier se fera dans toutes les boîtes aux lettres si possible 3 semaines avant la mise en œuvre.

Divers :

❖ **Comptes rendus des délégations de Madame le Maire au Conseil Municipal :**

/

❖ **Comptes rendus des réunions et points divers :**

- Madame Anne RITTER, Adjointe au Maire, fait le point sur le rdv qui a eu lieu ce matin avec les associations pour la reprise de certains mobiliers de la salle polyvalente qui a fermé ce jour.

Madame le Maire clôt la séance à 20h44.